

COMPTE RENDU
CONSEIL DE LA VIE COLLEGIENNE
(N°11 Décembre 2017)

Secrétaire de séance : Adèle HEINTZ

Ordre du jour :

- 1) Installation du Conseil de la Vie Collégienne et rappel des objectifs
- 2) Etat des lieux des différentes commissions de travail à mettre en place cette année
- 3) Date et ordre du jour du prochain C.V.C

1- Installation du Conseil de la Vie Collégienne et rappel des objectifs

Madame BILLEROT rappelle que le C.V.C est un lieu qui favorise l'expression des élèves. Le conseil de la vie collégienne formule des propositions sur les questions relatives aux principes généraux de l'organisation de la scolarité, à l'organisation du temps scolaire et sur tout ce qui peut améliorer le bien-être des élèves et le climat scolaire.

Composition :

- Madame LAVANCHE (Présidente)
- 3 enseignantes (Madame BILLEROT, Madame GENTET et Madame MOLINARI)
- 2 parents d'élèves (Madame BERTHUIT et Monsieur GEMOT)
- 10 élèves élus
- 2 délégués élèves élus au CA (membres de droit)
- Madame ROTUREAU en tant qu'invitée (Directrice de l'Espace jeunes)

2- Etat des lieux des différentes commissions de travail à mettre en place cette année.

Madame BILLEROT souhaite que le CVC travaille sur la mise en place d'actions solidaires cette année, sur l'accès et les dégradations aux toilettes ainsi que sur l'utilisation du téléphone portable.

Elle rappelle qu'en plus de ces commissions, d'autres peuvent être mises en place par les élèves en fonction de leurs besoins.

- **Avoir accès à des sanitaires convenables**

Madame LAVANCHE informe que des travaux importants sont d'ores et déjà prévus par le Conseil Départemental afin de rénover les sanitaires.

Problématique : Les toilettes sont en mauvais état, plusieurs personnes y « siègent », ce qui fait peur à de nombreux élèves qui se retiennent longtemps. Madame BILLEROT rappelle que les surveillants y passent très régulièrement mais cela ne suffit pas. L'affectation d'un surveillant aux toilettes peut être envisagée mais cela se fera au

détriment d'un autre poste de surveillance. Adèle, élève de 3^{ème}, avoue être souvent dans les toilettes pour se réchauffer mais ne comprend pas pourquoi elle fait peur aux élèves de 6èmes. Quoi faire ?

- **Utilisation des téléphones portables**

Madame BILLEROT rappelle les règles. Le collège ne peut pas interdire aux élèves de posséder un téléphone portable. Par contre elle rappelle que celui-ci doit être éteint toute la journée. Les élèves peuvent s'en servir exceptionnellement (uniquement pour téléphoner) dans la zone prévue à cet effet après en avoir demandé l'autorisation à un surveillant.

Problématique : Les téléphones sont tout de même utilisés dans les lieux où la surveillance est difficile (intérieur des toilettes, au fond de la cour, vestiaires d'EPS) et souvent à mauvais escient (prise de photos à l'insu de certains élèves, menace de publication sur les réseaux sociaux...). Que faire ?

- **Solidarité**

Madame BILLEROT souhaite que plusieurs actions solidaires soient mises en place cette année. Elle nous informe qu'une récolte de bouchons sera mise en place en faveur du handicap et en partenariat avec les « Bouchons d'amour » par l'intermédiaire des « Bouchonneurs de Souché ». Elle propose de se réunir prochainement afin de réaliser une petite affichette à l'attention des élèves pour lancer la collecte.

Les élèves souhaitent également organiser un CROSS en partenariat avec les professeurs d'EPS et une association. Madame LAVANCHE trouve qu'il serait intéressant de l'intégrer dans le projet « TOGO ».

- **Développement durable**

Madame GENTET rappelle qu'elle propose de travailler sur le développement durable dans le cadre du CVC (projet « serre », journée de développement durable...).

Madame LAVANCHE informe qu'il y aura effectivement du travail de ce côté-là puisque le collège est inscrit à un programme de labélisation E3D (Education au développement durable, achat de containers de tri sélectif à la cantine...).

- **Amélioration du bien-être des élèves**

Les élèves souhaiteraient mettre en place un projet « graff » pour repeindre certains murs du collège (esprit « Street Art »). Madame BILLEROT trouve que c'est une bonne idée et que cela pourra faire partie d'un atelier dans le cadre du FSE. Cependant, elle nous informe que les bâtiments appartiennent au Conseil départemental et qu'il faudra donc leur accord. Elle ajoute que les bancs pourraient aussi être peints dans des couleurs plus vives afin de redonner « vie » à la cour.

3- Date et ordre du jour du prochain C.V.C

Le prochain C.V.C se réunira le mardi 9 janvier de 13h00 à 14h00. Nous travaillerons sur l'utilisation du téléphone portable et sur la problématique des toilettes.

Axelle
Heintz